

En immersion dans les coulisses du cinéma

COUTRAS Il est possible de s'initier à la réalisation d'un court-métrage jusqu'au 14 août



Le tournage de l'an dernier aux Nauves. PHOTO ARCHIVES S.F.

Comme chaque été, Court aux trousses (CAT) propose une initiation à la réalisation d'un court-métrage tout en offrant la possibilité aux participants de prendre des responsabilités sur des postes précis de techniciens du cinéma, de voir des œuvres cinématographiques en relation avec le thème de l'année et de leur présenter des professionnels de l'audiovisuel pour échanger sur leur métier.

Deux professionnels

Cette année, CAT a l'opportunité de faire venir pour réaliser un court-métrage d'action, d'aventure et de fantastique, deux professionnels : Magalie Ressirot, championne du monde d'es-crime artistique, et Albert Goldberg, acteur et cascadeur sur les films et séries.

Comme toujours, des sorties culturelles ou historiques seront organisées afin de faire découvrir les savoir-faire et beautés de la région.

Ce dispositif « Viens en vacances vidéo » accueille (gratuitement) sur inscription les jeunes de 11 à 25 ans. Cependant, rien n'empêche les plus jeunes et plus âgés d'apparaître comme figurants dans le court-métrage et de voir les coulisses du tournage...

Le tournage se déroulera du 3 au 14 août à l'école de musique (11 rue Saint-Jean) de 10 à 18 heures. « Amène ton repas du midi, CAT se charge du 4 heures ! »

Sandrine Fernandez

Inscriptions possibles la veille.
Contact au 06 40 64 59 73
courtautrousses@gmail.com

EN BREF

SAINTE-TERRE

L'association Sainte-Terre Plage, en partenariat avec la municipalité, organise une soirée dans le bourg demain samedi dès 18 heures. Les Allées gourmandes seront l'occasion de découvrir diverses spécialités autour des stands installés par les commerçants et producteurs du

village. Le groupe Kairos Trio donnera un concert gratuit.

TAYAC

L'assemblée générale de l'association communale de chasse agréée (Acca) de Tayac aura lieu demain samedi à 18 heures sous la halle municipale.



David Balt et son équipe proposent un accueil privilégié sur le site de Cléret à Port-Sainte-Foy.

PHOTO J.-C.F.

Le club de canoë-kayak fait le plein

PORT-SAINTE-FOY Le spot attire les amateurs de balades dans un bassin inscrit au Réseau mondial des réserves de biosphère par l'Unesco

Si les soirées festives autour du barbecue ont été mises de côté pour cause de Covid, les embarcations du club de canoë-kayak basé sur le site de Cléret à Port-Sainte-Foy ont fait le plein ce mois de juillet. Le coach David Balt et son équipe gèrent la noria des camions et leurs remorques qui conduisent les canoëistes et kayakistes en herbe sur les lieux de départ de leur randonnée.

Des balades en rivière sur la Dordogne sont accessibles à partir de 5 ans dont la plus longue se déroule sur une journée depuis Bergerac. Il s'agit de 23 km dans un bassin inscrit au Réseau mondial des réserves de biosphère, « Man and Biosphere », par l'Unesco de-

puis 2012 où la faune et la flore sont hautement protégées. Cygnes, aigrettes, hérons partagent ce territoire unique avec les canards et hirondelles dans les airs et sur l'eau, tandis que dessous, il n'est pas rare de voir chasser un silure, un brochet ou une carpe. Même les pêcheurs embarqués ou non composent le paysage.

14 kilomètres en quatre heures

La plus courte promenade représente 1 kilomètre parcouru en une heure depuis Le Fleix où fut signé un trait de paix entre catholiques et protestants dit « Paix des amoureux », une invitation pour les romantiques, en 1580, qui mit fin à la 7^e guerre de Religion.

En aval du club, on peut descendre jusqu'à Pessac-sur-Dordogne. 14 kilomètres en quatre heures en moyenne. Une randonnée qui se peut se conclure avec une grillade ou avec des fruits de mer, en musique au restaurant.

Chaque balade est de toute façon une aventure pour petits et grands, pour peu que l'on chahute, on peut même tomber à l'eau et se rafraîchir, en toute sécurité avec son gilet de sauvetage.

Jean-Claude Faure

Renseignements et réservations conseillées au 05 53 24 86 12, canekayakportstefoy@orange.fr
Informations en ligne sur www.canoe-kayak-port-ste-foy.com

A Saint-Seurin, les élus ont voté le budget à l'unanimité

PAYS DE COUTRAS

Le conseil municipal s'est réuni mercredi dernier et a voté le budget primitif 2020 à l'unanimité

Le conseil municipal s'est tenu mercredi 29 juillet et pour respecter les limites de distanciations, il s'est une nouvelle fois déroulé à la salle Raymond-Bonnot. Il était notamment consacré au vote du budget primitif 2020 qui doit être validé avant le 31 juillet. Jacqueline Russe, adjointe aux finances, a exposé tout d'abord la réforme de la taxe d'habitation engagée par l'État.

Éveline Lavaure-Cardona, la maire, a signalé que ce taux avait été gelé à hauteur des taux de 2019 et aucune modification n'a



L'équipe municipale a voté son premier budget mercredi.

PHOTO K.P.

pu être faite sur cette taxe qui reste donc à 24,80 %. Les élus n'ont pu faire aucun changement sur les taux des taxes vu que l'équipe n'était pas encore en place le 3 juillet. Les taxes restent donc in-

changées sur les propriétés bâties, 48,91 % et sur les propriétés non bâties, 121,84 %.

Ensuite, l'adjointe est passée à la présentation du compte administratif qui présente des dépenses

de fonctionnement de 4 155 674,87 euros et des recettes de fonctionnements pour un montant de 5 173 983,49 euros puis, les dépenses d'investissements à hauteur de 897 620,38 euros et des recettes de 1 235 025,46 euros.

Pour le budget primitif 2020, il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement avec un total de 6 116 931,19 euros.

Recettes et dépenses

Et, côté investissement, il s'équilibre aussi en recettes et en dépenses pour un montant total de 2 205 250,81 euros. Pour finir le compte administratif de l'assainissement a été voté pour un montant total de 98 469,06 euros.

Pour continuer dans les délibérations, le conseil municipal a sollicité à l'unanimité des subventions pour les travaux de voirie et

d'électrifications. À l'ordre du jour, l'édile et le conseil municipal ont poursuivi sur le versement de subventions à deux associations qui contribuent et qui font vivre le territoire, l'association du moulin de Porchères qui accueille des touristes de Saint-Seurin et d'autres communes pour un montant de 1 000 euros et de l'association English and I pour un montant de 300 euros.

Les élus ont aussi procédé au vote du conseil d'administration du CCAS à bulletin secret comprenant notamment des membres élus en son sein à la représentation proportionnelle par le conseil municipal.

Quant à Jacqueline Russe, Aïcha Khaldi, Catherine Chouzenoux, Fabienne Guilbeau, Marie-Christine Lauxade ont été élues à l'unanimité.

Karine Poullain